

Europe

POPULISME EUROPÉEN ET DISCOURS ANTI-GENRE : FOCUS SUR LA MACÉDOINE DU NORD

Sanela Shkrijelj

30/10/2026

Les mouvements anti-genre ont pris de l'ampleur ces dernières années. Organisés et financés, ils portent un projet politique transnational rassemblant partis populistes, organisations conservatrices de la société civile, institutions religieuses, médias, etc., pour s'opposer aux droits des femmes et des LGBTI+. Sanela Shkrijelj, membre de l'équipe de recherches de la **Fondation européenne d'études progressistes (FEPS) sur l'égalité de genre, revient sur le cas de la Macédoine du Nord et la façon dont ils se sont mobilisés contre un projet de loi sur l'égalité de genre, la reconnaissance juridique du genre, les politiques locales en matière d'égalité, la lutte contre les discriminations et la légitimité des organisations féministes et LGBTQIA+.**

*Cette note constitue une version abrégée qui synthétise les principales analyses, conclusions et recommandations de l'étude **European Populism and Anti-Gender Narratives: Links Between the EU and North Macedonia** produite par une équipe de recherches spécialisée en égalité de genre, publiée par la Fondation européenne d'études progressistes (FEPS), en collaboration avec la Friedrich-Ebert-Stiftung Skopje et Progres – Institute for social democracy en juin 2026. Cette note initialement écrite en anglais a été traduite en français par Martin Mottais-Lion, chargé de mission au secteur international à la Fondation Jean-Jaurès, avec l'aide du logiciel DeepL.*

Synthèse

Partout en Europe, l'égalité entre les femmes et les hommes est devenue un champ de bataille central au sein de luttes plus larges autour de la démocratie, de l'identité nationale et de l'État de droit. La mobilisation anti-genre ne se limite plus à des objections isolées, d'ordre religieux ou conservateur, à l'encontre de politiques spécifiques. Elle s'inscrit de plus en plus dans un projet politique organisé et transnational qui rassemble des partis populistes, des institutions religieuses, des organisations conservatrices de la société civile, des groupes informels de parents, des

acteurs médiatiques et des influenceurs numériques. Son principal outil rhétorique – la prétendue menace de l'« idéologie du genre » – rassemble l'opposition à l'égalité de genre, aux droits des personnes LGBTQIA+, à une éducation sexuelle complète, aux droits reproductifs et aux politiques de lutte contre la discrimination, tout en présentant ces engagements comme étrangers, élitistes et hostiles à la famille, aux enfants et à la nation¹.

La Macédoine du Nord illustre comment cette mobilisation peut passer rapidement de la marge aux institutions. Entre 2017 et 2025, une opposition fragmentée, en ligne, s'est transformée en un réseau structuré capable de façonner le discours public, de mobiliser lors de manifestations de masse, de nouer des alliances avec des acteurs politiques et religieux et d'influencer la législation. L'éducation est devenue le principal champ de bataille, mais les mouvements anti-genre se sont étendus en ciblant le projet de loi sur l'égalité de genre, la reconnaissance juridique du genre, les politiques locales en matière d'égalité, les mesures de protection contre la discrimination et la légitimité des organisations féministes et LGBTQIA+².

Les conséquences sont mesurables. En 2023, une opposition coordonnée a contribué au retrait ou au blocage du projet de loi sur l'égalité de genre et du projet de loi sur l'état civil. Entre 2023 et 2024, douze politiques municipales en matière d'égalité ont remplacé la notion de « genre » par une terminologie plus restrictive faisant référence au « sexe » ou à l'« égalité entre les femmes et les hommes ». En 2025, des amendements et de nouvelles dispositions législatives dans l'enseignement primaire et secondaire ont supprimé ou omis d'inclure le genre, l'orientation sexuelle et l'identité de genre parmi les motifs explicites de protection, ont supprimé les références à l'égalité de genre et à la santé sexuelle et reproductive, et ont affaibli les mesures de protection contre la violence à l'école. Au total, des améliorations apportées à trois lois nationales ont été bloquées et quinze politiques nationales et locales ont connu un recul (trois au niveau national, douze au niveau local³).

Ces évolutions ne sont pas propres à la Macédoine. Des cas comparables en Pologne, en Hongrie, en Croatie, en Italie et en Allemagne révèlent de schémas récurrents : la construction de l'« idéologie du genre » en tant qu'ennemi ; une panique morale centrée sur les enfants ; des alliances entre acteurs religieux et politiques ; un lobbying professionnel et des actions en justice ; une mobilisation numérique ; et le recours à des procédures démocratiques, telles que les référendums et les pétitions, pour restreindre les droits. Les organisations transnationales fournissent des modèles de campagne, des arguments juridiques, des financements, des infrastructures de communication et des relations politiques. Les acteurs locaux adaptent ensuite ces ressources aux inquiétudes nationales concernant la souveraineté, le déclin démographique, la religion et l'intégration à l'Union européenne⁴.

La mobilisation anti-genre doit donc être considérée comme un enjeu de gouvernance démocratique et d'État de droit, et non comme un simple conflit de « guerre culturelle ». Pour y répondre efficacement, il faut renforcer les garanties institutionnelles, assurer un processus législatif transparent et participatif, mettre en place une éducation inclusive, surveiller systématiquement la désinformation et les discours de haine, protéger et financer durablement les organisations féministes et de défense des droits humains, et faire preuve d'un leadership politique plus clair. Pour l'Union européenne, l'égalité entre les femmes et les hommes devrait être ancrée plus fermement dans les conditions d'élargissement, le suivi annuel des pays, les mécanismes relatifs à l'État de droit et la mise en œuvre des programmes de réformes. La crédibilité des engagements européens dépend de la capacité à répondre à la réaction hostile organisée avant qu'elle ne se normalise dans la législation et les institutions publiques⁵.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Objectif, concepts et méthodologie

Cette étude examine la relation entre le populisme et les discours anti-genre en Macédoine du Nord et replace les évolutions nationales dans le contexte européen plus large. Elle s'interroge sur les acteurs à l'origine des mobilisations anti-genre, sur les discours et stratégies utilisés, sur la manière dont ces acteurs influencent la législation et les politiques, et sur la façon dont l'expérience macédonienne se compare aux évolutions observées dans les États membres de l'UE⁶.

Le populisme s'entend comme une logique politique qui divise la société entre « le peuple » et des élites prétendument corrompues, distantes ou sous l'emprise de puissances étrangères. Dans le discours anti-genre, cette division se traduit par une opposition entre les familles ordinaires et une supposée coalition composée de responsables politiques libéraux, d'experts, d'organisations de la société civile, d'institutions de l'Union européenne et de bailleurs de fonds internationaux. La mobilisation anti-genre désigne les acteurs et les réseaux qui utilisent délibérément des récits politiques, religieux ou culturels pour restreindre ou faire reculer les droits liés au genre. La diffusion transnationale décrit la circulation transfrontalière de récits, de stratégies, de modèles organisationnels et de ressources⁷.

Le terme « idéologie du genre » n'est pas un concept académique doté d'une définition cohérente. Il s'agit d'un cadre de mobilisation délibérément large. Il regroupe des questions par ailleurs distinctes – l'intégration de la dimension de genre, le féminisme, l'égalité des personnes LGBTQIA+, la reconnaissance juridique du genre, les droits reproductifs, l'avortement, l'éducation complète à la sexualité et la législation anti-discrimination – en une seule image menaçante. Son imprécision stratégique permet à des acteurs aux agendas divergents de coopérer sans s'accorder sur un programme politique détaillé. Elle transforme également des politiques publiques complexes en affirmations chargées d'émotion selon lesquelles les enfants seraient endoctrinés, les familles démantelées ou les traditions nationales remplacées par des valeurs étrangères⁸.

L'étude originale repose sur une méthodologie qualitative descriptive. Elle combine l'analyse de la législation, des documents politiques, des débats parlementaires et publics, des reportages médiatiques, des travaux de recherche de la société civile et des déclarations publiques couvrant la période de 2018 à 2025. Des informations primaires ont été recueillies en septembre et octobre 2025 auprès de sept organisations de la société civile œuvrant dans les domaines des droits humains, de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des personnes LGBTQIA+, ainsi que par le biais de questionnaires remplis par huit députés siégeant au sein de commissions chargées de l'éducation, de la santé, de l'égalité des chances, de la politique sociale, du travail et des finances. Une recherche documentaire comparative a porté sur la Pologne, la Hongrie, la Croatie, l'Italie et l'Allemagne. L'étude reconnaît certaines limites, notamment le manque de transparence concernant le financement et la coordination interne au sein des acteurs anti-genre. Elle porte sur la période 2017-2025, combine l'analyse documentaire avec des questionnaires et des entretiens menés auprès d'acteurs sélectionnés de la société civile et du monde politique, et souligne le manque de visibilité sur le financement de ces mouvements anti-genre et ses délibérations internes⁹.

L'évolution de la mobilisation anti-genre en Macédoine du Nord

Le parcours de 2017 à 2025 peut être divisé en cinq phases : premiers signaux institutionnels, mobilisation numérique, consolidation organisationnelle, intégration dans le courant politique dominant et institutionnalisation des politiques¹⁰.

La première phase visible s'est manifestée lors des débats sur la Convention d'Istanbul entre 2017 et 2019. Les craintes selon lesquelles la Convention introduisait une conception non traditionnelle ou socialement construite du genre ont fait leur apparition dans le discours officiel et ont été amplifiées par des portails en ligne. Des informations mensongères laissaient entendre que la ratification porterait atteinte à la famille ou encouragerait la transition de genre chez les enfants.

Bien que ces discours aient été sporadiques au départ, ils ont donné naissance à un vocabulaire qui a ensuite été utilisé contre les réformes en matière d'éducation et d'égalité¹¹.

En 2020 et 2021, les propositions de programmes scolaires tenant compte de la dimension de genre et l'introduction d'une éducation complète à la sexualité en tant que matière optionnelle ont déclenché une mobilisation plus large. Des groupes de parents, des organisations religieuses et des associations conservatrices ont présenté ces réformes comme des tentatives secrètes visant à endoctriner ou à sexualiser les enfants. La pandémie de Covid-19 a accéléré ce processus. Les arguments anti-genre se sont confondus avec les discours complotistes anti-vaccins, anti-5G et anti-système, associant les mesures de santé publique, l'enseignement numérique et l'éducation sexuelle à une prétendue atteinte aux droits parentaux et à la souveraineté nationale. Les pages et groupes Facebook sont devenus des outils importants pour diffuser des contenus et mobiliser les partisans¹². Le mouvement s'est ensuite consolidé en 2022. La Coalition pour la protection des enfants a rassemblé plus de 30 entités formelles et informelles, notamment des organisations religieuses, des associations civiques, des groupes de parents et des petits partis d'extrême droite. « Protéger les enfants, la famille et la tradition » est devenu le message central de la Coalition. L'opposition aux droits des personnes LGBTQIA+ et à une éducation complète à la sexualité s'est accompagnée d'une résistance aux droits reproductifs et aux politiques d'égalité de genre. Des réseaux avec des acteurs en Croatie, en Bulgarie, en Serbie et en Bosnie-Herzégovine ont facilité l'échange de contenus, de supports de campagne et de stratégies d'action. Dans le même temps, les organisations de défense des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ ont été confrontées à des campagnes de dénigrement et à du harcèlement en ligne de plus en plus coordonnés¹³.

La diffusion plus large de ces mouvements s'est produite en 2023. Les groupes anti-genre sont passés des campagnes en ligne et des attaques contre l'éducation complète à la sexualité à l'opposition contre le cadre juridique et institutionnel plus global en faveur de l'égalité de genre. Les projets de loi sur l'égalité de genre et sur l'état civil sont devenus les points de mire d'une désinformation coordonnée et d'une mobilisation de masse. L'Église orthodoxe macédonienne a joué un rôle organisationnel de premier plan dans les manifestations publiques, soutenue par des associations de parents, des associations conservatrices et des personnalités politiques de droite. Les campagnes ont présenté ces deux lois comme des menaces pour la famille, les enfants, la religion et l'identité nationale. Le soutien politique et la couverture médiatique intensive ont conféré au mouvement une légitimité dépassant sa base initiale. Les deux initiatives législatives ont été suspendues, démontrant que la mobilisation anti-genre avait acquis un véritable droit de veto sur les réformes fondées sur le droit¹⁴.

En 2024 et 2025, les mouvements anti-genre se sont davantage institutionnalisés. Une rhétorique anti-genre a été utilisée lors de la mobilisation électorale, tandis que des personnalités politiques de premier plan ont pris la parole lors d'événements organisés par des mouvements de parents et des mouvements conservateurs. Une régression législative s'en est suivie. Les lois et politiques en matière d'éducation ont supprimé la terminologie sensible au genre et restreint les protections contre la discrimination. Ces changements ont souvent été adoptés selon des procédures restreintes ou raccourcies, sans participation significative d'experts, de jeunes ou de la société civile. Parallèlement, les attaques contre les militantes féministes et les activistes LGBTQIA+ se sont intensifiées par le biais de discours de haine, de doxxing¹⁵, de menaces et de tentatives visant à discréditer les organisations en les qualifiant d'agents étrangers. La réduction du soutien extérieur et le rétrécissement de l'espace civique ont accru la vulnérabilité de celles et ceux qui défendent l'égalité¹⁶.

Acteurs, récits et méthodes

L'écosystème anti-genre en Macédoine du Nord est diversifié mais interconnecté. Les acteurs politiques facilitent l'accès aux institutions et transforment les revendications de ces mouvements en initiatives parlementaires ou en décisions administratives. Les institutions religieuses apportent leur autorité morale, des lieux de rassemblement et une capacité d'organisation. Les mouvements informels et les associations de parents mobilisent les communautés et se présentent comme de simples citoyens plutôt que comme des acteurs idéologiques. Les médias et les personnalités publiques amplifient ces messages, tandis que les organisations transnationales fournissent du contenu idéologique, de la visibilité et un soutien stratégique¹⁷.

L'Église orthodoxe macédonienne – archidiocèse d'Ohrid – a été l'acteur religieux le plus en pointe, notamment lors de la mobilisation de 2023 contre les projets de lois sur l'égalité de genre et l'état civil. D'autres communautés religieuses ont parfois soutenu des positions similaires, donnant l'impression d'un large consensus moral. Des initiatives informelles, notamment la Coalition pour la protection des enfants, « Take Responsibility », « Parent Front » et « Od nas za nas », ont coordonné des manifestations, des pétitions, des campagnes en ligne et des événements locaux. Certaines fonctionnent presque comme des organisations de la société civile bénéficiant d'une forte visibilité publique, mais dont la transparence en matière de gouvernance et de financement est limitée¹⁸.

Le soutien politique est principalement venu d'acteurs conservateurs et de droite¹⁹, bien que l'étude recense également des cas où des personnalités issues d'autres horizons politiques ont adopté des positions anti-genre. La couverture médiatique a joué un rôle essentiel dans la normalisation de

ces discours. Les émissions de télévision et les portails en ligne ont offert une tribune aux activistes anti-genre et aux religieux, présentant souvent des affirmations trompeuses comme une controverse équilibrée. Des universitaires, des écrivains et d'autres personnalités publiques ont renforcé la légitimité culturelle de ces discours en décrivant l'égalité de genre comme étrangère à la tradition macédonienne ou en réduisant l'égalité exclusivement au sexe biologique²⁰.

Les discours principaux de ces mouvements sont très cohérents. Premièrement, les enfants sont présentés comme menacés par l'éducation complète à la sexualité, la visibilité des personnes LGBTQIA+ et les programmes scolaires sensibles au genre. Deuxièmement, la famille hétérosexuelle est présentée comme l'un des piliers de la survie de la nation et de l'ordre social. Troisièmement, le genre est présenté comme un projet importé de l'Occident ou de l'Union européenne qui menace la souveraineté, la religion et la tradition. Quatrièmement, les droits parentaux, la liberté de religion et la liberté d'expression sont recadrés comme des droits bafoués par les politiques d'égalité. Cinquièmement, les féministes, les organisations LGBTQIA+ et les défenseurs des droits humains sont décrits comme des élites financées par l'étranger ou des corrupteurs de la morale²¹.

La tonalité des discours s'est affûtée. L'hostilité explicite est de plus en plus souvent contrebalancée par un discours apparemment modéré, invoquant l'inquiétude, le « bon sens », la biologie et la protection de l'enfance. Des arguments juridiques et pseudo-scientifiques sont utilisés pour donner une image d'expertise. Les personnes transgenres sont souvent désignées comme le groupe le plus menaçant, tandis que les messages antiféministes idéalisent les rôles domestiques et reproductifs des femmes en les présentant comme des devoirs patriotiques. Cette combinaison de ressorts émotionnels et de plaidoyer professionnalisé rend ce discours accessible à des publics allant au-delà des cercles explicitement radicaux²².

La mobilisation numérique reste au cœur de leurs actions. Facebook sert à sensibiliser le grand public, tandis que des groupes de messagerie privés facilitent la coordination interne et le signalement massif de contenus. Instagram, TikTok et YouTube diffusent des vidéos courtes, des témoignages et des images à sensation. Les méthodes hors ligne comprennent des manifestations, des conférences, des projections de films, des événements organisés dans des lieux religieux ou culturels publics, ainsi qu'une mobilisation directe autour des écoles. Les méthodes institutionnelles comprennent des pétitions, des propositions d'amendements, des actions de lobbying, des réunions parlementaires, des plaintes et des demandes visant à supprimer le terme « genre » des documents juridiques. Le mouvement combine ainsi portée numérique, présence sur le terrain et influence formelle sur les politiques publiques²³.

Les liens transnationaux renforcent cette capacité. Les groupes macédoniens partagent des discours et des liens organisationnels avec des organisations conservatrices en Europe et aux États-Unis. Dans la version originale de l'étude, des liens visibles avec des réseaux œuvrant dans le domaine de la politique familiale et de l'identité de genre sont mis en évidence. Le rapport du Forum parlementaire européen estime qu'environ 1,18 milliard d'euros ont été versés à des organisations anti-genre et anti-droits en Europe entre 2019 et 2023. Bien que les flux financiers nationaux restent opaques, la similitude des supports, des messages et des tactiques, ainsi que l'existence de contacts organisationnels directs démontrent que les mouvements anti-genre s'inscrivent dans une infrastructure transfrontalière plus large²⁴. L'étude recense également des organisations servant de relais et des contacts avec des acteurs conservateurs américains, tout en soulignant qu'il est difficile de retracer l'origine des financements nationaux²⁵.

Impacts sur la législation, les politiques et l'espace civique

Le constat le plus marquant est que la mobilisation anti-genre a dépassé le stade du simple discours pour entraîner des répercussions sur la législation et les politiques publiques. En 2023, en Macédoine du Nord, le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes²⁶, qui visait à renforcer les obligations institutionnelles, la budgétisation sensible au genre, la participation équilibrée et l'intégration de la dimension de genre, a été retiré à la suite d'une résistance politique et d'une mobilisation publique. Le projet de loi sur l'état civil, qui aurait établi une procédure plus claire pour la reconnaissance juridique du genre, conforme aux normes internationales en matière de droits humains, n'a pas été adopté. Ces deux réformes ont été présentées à tort comme des menaces pour les enfants et la famille, alors qu'elles étaient liées aux droits humains et aux obligations d'alignement sur les normes de l'Union européenne²⁷.

Au niveau local, douze programmes municipaux en faveur de l'égalité ont été modifiés en 2023 et 2024 afin de remplacer le terme « genre » par « sexe ». Ces changements réduisent la capacité des politiques locales à lutter contre les stéréotypes de genre, les inégalités structurelles, la violence de genre et les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQIA+. Ils montrent également comment les discours nationaux peuvent se répercuter au sein de l'administration au niveau local, même en l'absence d'une réforme législative nationale coordonnée²⁸.

L'éducation est devenue le domaine où le recul politique s'est le plus clairement manifesté en 2025. Les modifications apportées à la loi sur l'enseignement primaire ont supprimé le genre, l'orientation sexuelle et l'identité de genre de la liste des motifs expressément protégés. D'autres modifications apportées à la législation sur l'enseignement primaire et les manuels scolaires ont supprimé les références à l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à la santé sexuelle et

reproductive, et ont restreint la portée de la clause anti-discrimination. La nouvelle loi sur l'enseignement secondaire ne s'alignait pas pleinement sur le cadre national de lutte contre la discrimination. En outre, un nouveau règlement relatif au signalement et à la protection des élèves victimes de violences, d'abus et de négligences omettait de reconnaître la violence fondée sur le genre et réduisait la visibilité des élèves vulnérables, notamment les élèves LGBTQIA+²⁹.

Les procédures utilisées sont tout aussi importantes que le contenu. Des amendements sensibles ont été adoptés sans consultation significative et, dans certains cas, par le biais de procédures parlementaires raccourcies. Cela a affaibli le suivi par des experts, la participation des groupes concernés et le contrôle du respect des obligations nationales et internationales. Ce cas démontre donc comment la mobilisation anti-genre s'inscrit dans un recul démocratique plus large : transparence réduite, affaiblissement des freins et contre-pouvoirs, politisation des institutions et exclusion de la société civile du processus décisionnel³⁰.

L'impact sur l'espace civique est également considérable. Les organisations féministes et LGBTQIA+ font état de stigmatisation, de menaces, de harcèlement en ligne, de fausses plaintes et d'une coopération institutionnelle réduite. Les organismes publics et les établissements scolaires peuvent également éviter de nouer des partenariats par crainte de réactions négatives. Les organisations doivent réaffecter le temps et les ressources de leur personnel, initialement consacrés aux services et au plaidoyer, à la gestion des crises, à la protection juridique et à la sécurité numérique. Certains bailleurs de fonds et partenaires ont encouragé l'utilisation d'une terminologie plus modérée, renforçant ainsi l'idée que le langage de l'égalité est en soi politiquement risqué. Il en résulte globalement un épuisement émotionnel, une perte de confiance du public envers la société civile et un environnement politique moins pluraliste³¹.

Perspectives comparatives européennes

La Macédoine du Nord reflète une tendance paneuropéenne plutôt qu'une anomalie nationale isolée. Des réseaux transnationaux tels qu'Agenda Europe, CitizenGO et le Congrès mondial des familles ont contribué à diffuser des stratégies juridiques, des messages, des pétitions et des infrastructures numériques. L'analyse du Forum parlementaire européen sur les droits sexuels et reproductifs a décrit en 2025 un vaste écosystème d'acteurs cherchant à faire évoluer la politique européenne par le biais d'alliances entre des organisations religieuses, des ONG conservatrices et des partis d'extrême droite. L'objectif commun n'est pas simplement de s'opposer à des réformes en tant que telles, mais de remodeler les institutions et de redéfinir les droits humains à travers un cadre traditionaliste et excluant³².

La Pologne illustre l'institutionnalisation des politiques anti-genre à travers une étroite coopération entre l'État, l'Église catholique et les organisations conservatrices. Les restrictions en matière d'avortement, l'opposition à une éducation complète à la sexualité, les attaques contre la Convention d'Istanbul et la création de zones dites « sans LGBT » montrent comment les discours moraux peuvent se traduire par un recul juridique de grande ampleur³³.

La Hongrie illustre également l'intégration des politiques anti-genre dans un projet d'État illibéral. L'interdiction des études sur le genre à l'université, la formulation constitutionnelle définissant la mère comme une femme et le père comme un homme, ainsi que les campagnes d'État associant les droits des personnes LGBTQIA+ à des menaces pour les enfants ancrent l'idéologie anti-genre dans le droit, l'éducation, les médias et la politique étrangère. La Hongrie promeut également son modèle de politique familiale à l'échelle internationale, transformant ainsi la politique de genre en une forme de diplomatie idéologique³⁴.

La Croatie a pour sa part montré la voie du référendum et de l'action citoyenne pour les mouvements anti-genre. Le référendum constitutionnel de 2013, qui définissait le mariage exclusivement comme l'union entre un homme et une femme, a montré comment les pétitions et les procédures démocratiques peuvent être utilisées pour restreindre les droits. Les organisations religieuses et civiques ont continué à s'opposer à l'éducation complète à la sexualité et à la Convention d'Istanbul, mettant en œuvre des stratégies qui ont ensuite trouvé un écho ailleurs dans la région³⁵.

L'Italie illustre de son côté l'interaction entre l'influence du Vatican, les organisations anti-avortement, les nouveaux mouvements de protestation et les partis d'extrême droite. L'« idéologie du genre » est devenue une catégorie politique utilisée pour remettre en cause l'éducation inclusive et les droits des personnes LGBTQIA+. Sous un gouvernement de droite, les positions traditionalistes ont bénéficié d'un soutien institutionnel accru et sont explicitement liées à l'identité nationale³⁶.

L'Allemagne met en lumière la façon dont l'opposition aux politiques d'égalité constitue un « ciment symbolique » reliant des acteurs aux agendas divergents : anti-UE, ethno-nationalistes, anti-migrants, hétéronormatifs et anti-pluralistes. Le genre devient un indicateur pour mesurer un mécontentement plus large face au changement social, à l'expertise et aux institutions européennes. La montée du populisme de droite a fait passer ces discours d'un débat marginal à une politique organisée³⁷.

Dans l'ensemble de ces cas, sept schémas communs se dégagent : un concept d'ennemi vague

appelé « idéologie du genre » ; la panique morale et le nationalisme ; des liens organisationnels et financiers transfrontaliers ; des alliances entre les autorités religieuses, la société civile conservatrice et les partis populistes ; des tactiques juridiques et numériques sophistiquées ; une attention particulière sur l'éducation, le droit de la famille, les droits reproductifs et la lutte contre les discriminations ; et des messages communs adaptés à la culture nationale. Les acteurs anti-genre sont proactifs. Ils surveillent les projets de réforme, forment des coalitions et interviennent avant l'adoption des textes législatifs. Les acteurs progressistes doivent donc anticiper les réactions hostiles plutôt que de réagir uniquement après la propagation de la désinformation³⁸.

Contre-récits et résilience démocratique

Les organisations féministes, LGBTQIA+ et de défense des droits humains en Macédoine du Nord restent la principale force de résistance. Des réseaux et des plateformes ont suivi les évolutions législatives, publié des analyses juridiques, diffusé des communiqués et déposé des initiatives constitutionnelles. Leurs arguments s'appuient sur la Constitution, le cadre national de lutte contre la discrimination, la Convention d'Istanbul, la Convention relative aux droits de l'enfant et le droit de l'Union européenne. Ces organisations ont également combattu la désinformation concernant l'éducation complète à la sexualité et les droits des personnes LGBTQIA+ en s'appuyant sur des données factuelles, des études menées auprès des jeunes, la formation des personnels enseignants et la communication auprès du grand public³⁹.

Des députés et des responsables publics progressistes ont profité des débats et de leurs interventions publiques pour défendre l'éducation inclusive, le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la loi sur l'état civil. Leurs interventions sont importantes car la résistance ne peut être laissée uniquement à la société civile ; les institutions démocratiques et les partis politiques doivent défendre l'égalité en tant que principe fondamental plutôt que comme une question d'identité négociable⁴⁰.

Les réponses existantes restent toutefois insuffisamment financées et souvent en réaction à une offensive de la part des mouvements anti-genre. Les organisations de la société civile soulignent la nécessité de disposer de fonds d'urgence, d'une aide juridique, d'un soutien en matière de sécurité numérique et d'un accompagnement psychologique pour les activistes exposés à des menaces et au harcèlement. Elles ont également besoin d'un financement de base stable pour mener des actions de sensibilisation au-delà de Skopje et auprès d'un public plus large que celui des activistes déjà mobilisés. La recherche et l'expertise juridique doivent être associées à la narration d'histoires, à la culture, au travail auprès des parents, des écoles et des jeunes, ainsi qu'à une présence durable au sein des communautés locales. Les contre-récits ne doivent pas reprendre le

cadre conceptuel des mouvements anti-genre. Ils doivent affirmer que l'égalité protège les familles et les enfants, que l'éducation inclusive réduit la violence et que les institutions démocratiques doivent être au service de tous les citoyens⁴¹.

Recommandations politiques prioritaires

Le gouvernement et les institutions doivent rétablir une consultation publique obligatoire et constructive concernant les lois et les politiques touchant à l'éducation, à l'égalité et aux droits humains. Les contenus relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'éducation complète à la sexualité devraient être réintroduits dans l'enseignement primaire et secondaire, et les lois sur l'éducation devraient être alignées sur la loi relative à la prévention et à la protection contre la discrimination. Les points focaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la budgétisation sensible au genre et l'évaluation de l'impact selon le genre devraient être renforcés au sein des ministères et des municipalités. Les fonctionnaires et les professionnels de l'éducation ont besoin d'une formation pour identifier la discrimination, la désinformation et la haine fondée sur le genre. Un mécanisme coordonné d'alerte précoce et de surveillance devrait permettre de suivre les campagnes discriminatoires en ligne et hors ligne, en associant les organismes de défense des droits humains, les autorités de régulation des médias, la société civile et les ministères concernés.

Le Parlement devrait limiter le recours aux procédures accélérées pour les textes législatifs touchant aux droits fondamentaux et exiger des évaluations d'impact en matière d'égalité et de droits humains. Les commissions compétentes devraient examiner systématiquement la législation relative à l'éducation, à la santé, à la politique sociale et à la lutte contre la discrimination. La coopération avec la société civile devrait être institutionnalisée plutôt que de dépendre du bon vouloir politique. Le « Club des femmes députées » et d'autres mécanismes transpartisans devraient être renforcés afin d'assurer une continuité lorsque les questions d'égalité font l'objet d'une polarisation. Une législation et des budgets adéquats sont nécessaires pour lutter contre les discours de haine, la désinformation sexiste, la violence en ligne et les agressions contre les femmes, les communautés marginalisées et les défenseurs des droits humains.

La société civile et les mouvements féministes devraient coordonner leurs discours proactifs et leurs actions de plaidoyer, suivre les évolutions juridiques et recourir, si nécessaire, aux leviers constitutionnels à disposition et à des actions en justice lorsque cela s'avère stratégique. Les alliances devraient inclure des éducateurs, des associations de parents, des groupes de jeunes, des artistes, des organisations locales, des journalistes et des experts progressistes. La

coopération régionale devrait favoriser l'échange rapide d'informations, la diffusion de messages communs et la protection des activistes menacés. Les bailleurs de fonds doivent reconnaître que les cycles de projet courts ne suffisent pas pour faire face à un mouvement professionnalisé et doivent fournir un soutien sur le long terme, des ressources d'urgence flexibles ainsi que des financements destinés à la présence sur le terrain, à la communication et aux actions en justice.

Les institutions de l'UE et les partenaires internationaux doivent considérer l'influence anti-genre comme un risque pour l'État de droit, la démocratie et la gouvernance. Les critères relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes doivent être plus explicites dans les négociations d'élargissement, les rapports annuels par pays et les programmes nationaux de réformes, en mettant l'accent sur la mise en œuvre plutôt que sur l'alignement juridique formel. Les organisations de défense des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ devraient participer de manière significative au suivi des réformes engagées dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE. Les progrès et les financements extérieurs devraient être liés à un processus législatif transparent, à une protection efficace contre la discrimination et au respect de la Convention d'Istanbul. Le paquet d'élargissement de l'UE, les stratégies en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de défense des personnes LGBTQIA+, le suivi de la Convention d'Istanbul et le « Bouclier européen pour la démocratie » devraient inclure un suivi systématique du recul en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de ses conséquences institutionnelles.

Les partenaires internationaux devraient apporter un soutien technique à l'intégration de la dimension de genre dans l'éducation, la justice et l'administration publique, et soutenir des programmes de recherches et de veille indépendants qui cartographient les acteurs, les discours, les financements et l'influence politique de ces mouvements anti-genre. Les délégations et ambassades de l'UE devraient condamner publiquement les discours de haine et les attaques contre les défenseurs des droits humains, et coordonner un soutien à long terme plutôt que des actions de communication isolées. Des données et indicateurs ventilés par sexe devraient être intégrés dans tous les domaines de réforme, y compris le suivi des arriérés de dossiers en matière de discrimination et de violence de genre.

Conclusion

En Macédoine du Nord, la mobilisation anti-genre est passée d'une résistance sporadique à une force politique stratégique dotée d'un accès aux institutions, de liens transnationaux et d'un impact politique avéré. Son succès repose sur sa capacité à transformer des mesures complexes en faveur de l'égalité en discours simplistes pointant un danger, à revendiquer la légitimité des parents et des citoyens ordinaires pour intervenir sur ces questions, et à exploiter la faiblesse des

procédures de consultation, la polarisation politique et le faible niveau de confiance dans les institutions. Le recul qui en résulte affecte non seulement les femmes et les personnes LGBTQIA+, mais aussi la qualité de la démocratie, de l'éducation, du débat public et de l'État de droit⁴².

La comparaison européenne montre que cette même trajectoire peut se dérouler de différentes manières : mainmise de la part du gouvernement, référendum, mobilisation religieuse, plaidoyer conservateur de la part de professionnels ou de responsables politiques des partis de droite. Une fois que le discours anti-genre est normalisé, il peut faciliter des attaques plus larges contre l'expertise, le pluralisme, la société civile et les normes internationales en matière de droits humains. La prévention est donc essentielle. Les institutions, les partis politiques, la société civile et les partenaires internationaux doivent agir avant que ce *backlash* ne s'ancre dans la loi et l'administration⁴³.

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes ne revient pas à promouvoir un programme idéologique étroit. Il s'agit de défendre les droits constitutionnels, des politiques fondées sur des données factuelles, des services publics inclusifs et des institutions démocratiques capables de protéger tous les citoyens. L'expérience de la Macédoine du Nord devrait servir d'avertissement précoce pour le processus d'élargissement et pour l'Europe dans son ensemble : l'égalité entre les femmes et les hommes est un indicateur de la résilience démocratique, et son érosion est le signe d'une dérive autoritaire plus générale⁴⁴.

1. Les références aux pages indiquées tout au long du document renvoient aux numéros de page de la version imprimée de l'étude complète. Voir pp. 6-8, 10-11.
2. Voir pp. 17-20, 29-33.
3. Voir pp. 29-31.
4. Voir pp. 33-38.
5. Voir pp. 7-8, 42-47.
6. Voir pp. 9-14.
7. Voir p. 10, 13.
8. Voir pp. 14-15.
9. Voir pp. 14-15.
10. Voir pp. 17-20.
11. Voir p. 18.
12. Voir pp. 18-19.
13. Voir p. 19.
14. Voir p. 19-20, 29.
15. Action de chercher et de diffuser sur Internet des informations personnelles sur quelqu'un sans son accord, dans le but de lui nuire.
16. Voir p. 20, 29-31.

17. Voir pp. 21-24.
18. Voir pp. 22-23.
19. Pour l'essentiel, le principal parti, majoritaire et au pouvoir depuis les élections parlementaires de mai 2024 : l'Organisation révolutionnaire macédonienne intérieure – Parti démocratique national pour l'unité nationale macédonienne (VMRO-DPMNE).
20. Voir pp. 21-23.
21. Voir pp. 23-24, 37-38.
22. Voir pp. 23-24, 37-38.
23. Voir pp. 23-24.
24. Voir pp. 23-24, 33, 36-38.
25. Voir pp. 23-24, 36-37.
26. Porté alors par le parti au pouvoir, l'Union social-démocrate de Macédoine (SDSM).
27. Voir p. 29.
28. Voir pp. 29-30.
29. Voir pp. 30-31.
30. Voir pp. 29-31.
31. Voir pp. 24-26, 39-43.
32. Voir pp. 32-33, 36-38.
33. Voir pp. 33-34.
34. Voir p. 34.
35. Voir p. 34.
36. Voir pp. 34-35.
37. Voir pp. 35-36.
38. Voir pp. 36-38.
39. Voir pp. 24-26, 40-41.
40. Voir pp. 40-41.
41. Voir pp. 25-26, 39-43.
42. Voir pp. 42-43.
43. Voir pp. 36-43.
44. Voir pp. 42-47.